

**Objet : Bilan annuel des acquisitions et
cessions immobilières – Année 2022 –
Budget principal**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept juin le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie, sous la présidence de Madame Carole BONTEMPS-HESDIN, Maire.

Date de la convocation :
21 juin 2023

Date d'affichage :
21 juin 2023

Nombre de conseillers :
En exercice : 27
Présents : 22
Pouvoirs : 5
Votants : 27

Présents : Carole BONTEMPS-HESDIN, Marcel BABAD, Catherine VIGNON, Jean-Jacques DUMONT, Gilles DEMAISON, Jean-Luc MASSON, Éric LARDENOIS, Éric MONFRAY, Annie DAYET, Jacques BERGERET, Valérie RAVAU, Myriam COLLET, Laurent GOUDARD, Emmanuel MARPAUX, Hélène LE BERRE, Mylène BOYER-GRECO, Murielle STOUFF, Cécile BAUDOUX, Vanessa REBEYREN, Jérôme COLIN, Alexandre RUIZ, Gérard ROY

Absents ayant remis un pouvoir :

Pascal GONALONS donne pouvoir à Eric MONFRAY

Loredana MARION donne pouvoir à Mylène BOYER-GRECO

Sandrine BEHEM donne pouvoir à Annie DAYET

Catherine VALLIN donne pouvoir à Cécile BAUDOUX

Marie-Chantal PESERY donne pour voir à Alexandre RUIZ

Secrétaire de Séance : Murielle STOUFF

VU l'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

L'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose aux communes de dresser un bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières. Ce bilan a pour objet d'apporter une meilleure connaissance des mutations immobilières réalisées par la commune sur l'exercice 2022.

N°	Adresse	Surface	Vendeur/Acheteur	Délibération	Prix	Acte
Acquisitions d'immeubles et droits réels immobiliers 2022						
AR 229 AR 231	Chemin des Varennes	461 m ²	Claude ONTENIENTE Claude CALLEN Gérard GIROUDON Michelle FAILLANT	6/07/22	1 euro	10/10/22
AN 841	Chemin du Plat	5 m ²	Frantz MINTZ Marguerite BILLOTET	6/07/22	1 euro	28/10/22
Cession d'immeubles et droits réels immobiliers 2022						
AS 1000	529 Chemin de la reste	139 m ²	ALLIADE HABITAT	29/11/21	1 euro	9/12/22

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, après un vote à main levée dont le résultat est le suivant :

POUR : 27
CONTRE : 00
ABSTENTION : 00

- **PREND ACTE** du bilan des acquisitions et des cessions effectuées au cours de l'année 2022 par la commune

Le bilan sera annexé au compte administratif du budget principal de la commune.

Ainsi fait et délibéré à Reyrieux, le 27 juin 2023

Le Maire,
Carole BONTEMPS-HESDIN



<p>Acte 001-210103222-20230627- 20230627DE09-DE</p>	<p>certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de sa réception en Préfecture le 12/07/2023</p>	<p>et de sa publication le 12/07/2023</p>
---	--	---